

Licence US SAINTES HANDBALL 2021 / 2022

Informations & Instructions

IMPORTANT

Le bon renseignement de cette fiche est indispensable pour un traitement RAPIDE de la licence.

UN DOSSIER INCOMPLET EST UN DOSSIER REJETE PAR LA LIGUE

Merci de veiller à renseigner ➤ numéro de portable et adresse mail, Ils nous permettent de vous contacter tout au long de la saison

TARIFS DES LICENCES

Cat	Tarifs	PART	A PAYER	
		CD		
+ 18 ANS	2003 et avant	190 €	-16.30	173.70
Moins 18 ANS	de 2004 à 2006	170€	-16.30	153.70
Moins 15 ANS	de 2007 à 2010	140 €	-16.30	123.70
Moins 11 ANS	de 2011 et après	125€	-16.30	108.70
Baby Hand		45 €	-16.30	28.70
Joueur/Dirigeant		125€	-16.30	108.70
Dirigeant	60€	-16.30	43.70	
, ,	60€	-16.30	43.70	

Suite à l'année blanche 2020/2021, le CD 17 a décidé d'offrir sa part sur les licences, à tous les licenciés (création ou renouvellement) Le club a décidé d'offrir leur licence à tous les licenciés 2020/2021 (Renouvellements)

TARIFS FRAIS MUTATIONS -sont à la charge du licencié

Catégories	TARIFS	
+ 16 ANS	163 €	Nouvelle- Aquitaine
13/16 ANS	92 €	Additable
Moins de 13	GRATUIT	

MODE DE REGLEMENT

Vous avez la possibilité de demander un échelonnement de vos paiements (Maxi en 3 fois / 3 mois à suivre et au plus tard le 31 Dec. 2021) Dans ce cas, merci d'indiquer au dos des chèques la date d'encaissement désirée.

Echelonnement : Chèque N°	 Mois:
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Chèque N°	 Mois :
and the second s	
Chèque N°	 Mois:

Chèques vacances	Nb	Χ	 €	=	 €	
Tickets sports	Nb	х	 €	=	 €	

1 seul chèque N°...... Montant :

Total de €

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE UNE FOIS LA LICENCE **ACCORDEE PAR LA FFHB**

> Imprimés à fournir **IMPERATIVEMENT**

TARIFS	SPECIALIX	LICENCES «	FAMILLES »

Lorsque dans la famille, il y a plusieurs licenciés, LICENCE DIRIGEANT NON COMPRISE, les cotisations se décomposent

TROISIEME LICENCE > Réduction de 20 % sur la moins chère > Réduction de 30 % sur la moins chère Au-delà

LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS SONT IMPERATIFS POUR UNE BONNE GESTION DE VOTRE DEMANDE

NOM PRENOM DU LICENCIE	DATE DE NAISSANCE	TAILLE :
LIEU DE NAISSANCEADRESSE MAI	L	
ARESSE POSTALE :		
NOM PARENTS SI DIFFERENT		
PERE OU MERE : NUM PORTABLE NUM DOI	VICILE	
POUR LES MINEURS , ADRESSE MAIL PARENTS (En majuscules SVP):		
LICENCE : CATEGORIE MONTANT DPR	EMIERE DEMANDE 🚨 RENOUVEL	LEMENT
e reconnais avoir pris connaissance des informations figurant sur 'US Saintes Handball en respectant le règlement intérieur	la fiche de renseignements et décla	are adhérer à
Fait à, le		Au verso



CREATION (PREMIERE DEMANDE)

MINEUR

- 1 La fiche de renseignements complétée, datée, signée
- Un justificatif d'identité
 Carte d'identité ou Passeport attestant de la nationalité ou page du livret de famille concernant le demandeur uniquement ou Acte de naissance.
- L'Attestation Questionnaire de santé

 Seule la 1^{ère} page est cochée et complétée et remise comme justificatif

 La 2^{ème} page reste confidentielle et est conservée par le représentant légal du mineur
- Une photo d'identité, de face, récente. Elle sera valable 3 saisons et disparaîtra automatiquement la 4ème
- L'autorisation parentale
 OBLIGATOIRE pour tout licencié né en 2003 et plus à la date de la demande
 L'encadré sur le dopage devra être coché

MAJEUR

- 1 La fiche de renseignements complétée, datée et signée
- 2 Un certificat médical » Il devra obligatoirement comporter :
 - √ le nom et prénom du futur licencié
 - √ sa date de naissance
 - ✓ la mention spécifique « apte à la Pratique sportive en compétition ou en loisirs »
 - √ la signature du médecin
 - √ son tampon sur lequel doit figurer sa qualité ainsi que son numéro répertoire RPPS sauf si déjà
 - √ indiqué sur l'imprimé propre du médecin

Il peut être complété par un REMPLACANT ou UN INTERNE :

Remplaçant les docs du médecin titulaire seront utilisés; Il biffera le nom du titulaire et indiquera sa qualité de remplaçant et son identité.

Il apposera son propre tampon où figurera son RPPS

Interne S'il n'est pas encore enregistré à l'ordre des médecins (Interne)

Il doit fournir son numéro de licence et apposer le tampon complet du médecin référent.

Le certificat sera valable 3 saisons et disparaîtra automatiquement la quatrième

Une pièce d'identité Carte d'identité ou Passeport Le permis de conduire sera accepté

Une photo d'identité récente, de face Sera valable 3 saisons Disparaitra automatiquement la 4^{ème}

RENOUVELLEMENT

MINEUR

Attestation questionnaire de santé (Voir instructions « Créations »)

Autorisation Parentale

Photo d'identité, de face, récente N'est valable que 3 saisons - A renouveler si antérieur à 2018/2019

S'efface automatiquement

MAJEUR

① Certificat médical si antérieur au 01/06/2019 ➤ S'efface automatiquement Voir précisions sur les instructions FFHB « Création »

- Attestation questionnaire de santé Voir « Création »
- Photo d'identité Voir au-dessus « Mineur »

+ NOUVEAU

L'ATTESTATION D' HONORABILITE

SEULS, les licenciés MAJEURS ayant une fonction d'encadrant sportif pour mineurs : médical, arbitre, table de marque, Accompagnateur mineurs (même occasionnel), dirigeants DEVRONT remplir ce document

Lorsque le licencié MAJEUR recevra le lien pour enregistrer sa demande, il devra répondre sur son rôle dans le club par une attestation « numérique » à compléter directement à la réception du lien Gesthand .

A la fin de cette procédure, une attestation d'honorabilité « papier » vous sera proposée.

Vous devrez l'éditer, la compléter, la signer et l'insérer dans Gesthand, au même titre que les autres pièces (Certificat médical, ...)

Bloquant si non fournie

L'attestation « papier » sera remise au club avec les autres pièces du dossier

LES RENOUVELLEMENTS SONT OFFERTS PAR LE CLUB POUR LA SAISON 2021/2022

Décision du Conseil d'Administration

MUTATION

POUR TOUS: Elle est sans justificatif si validation par la FFHB avant le 31 Août 2021

Au-delà, certains justificatifs seront exigés selon la situation du licencié. Ils vous seront précisés au moment de l'adhésion

2009 et plus Aucun justificatif - Mutation gratuite

2008 à 2005 Justificatifs selon le motif de la mutation - Payante - Voir tableau plus haut

2004 et moins Idem - Payante - Voir tableau plus haut



CHARTE DE L'US SAINTES HANDBALL 2021-2022

Article 1 : L'Accueil et L'Encadrement

Le club a pour vocation de transmettre les fondamentaux du handball à ses adhérents dans le respect des règles de fonctionnement de l'association. Le club met en place un encadrement capable de transmettre des contenus techniques adaptés aux joueurs afin

Article 2 : Le joueur, la

joueuse

L'adhésion à L'US Saintes Handball implique que le joueur ait des droits mais aussi des devoirs:

- Le joueur ou la joueuse a droit :
- Au respect de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres.
- à la meilleure formation en fonction de ses possibilités.

d'assurer le bon déroulement des séances d'entraînements.

Le club ne s'engage pas à ce que tous les joueurs jouent le week-end mais il s'efforcera d'engager en compétition un nombre suffisant d'équipes par rapport à son effectif la formule de

- à son épanouissement par la pratique et au plaisir de jouer au handball.
- Le joueur ou la joueuse doit :
- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les parents, les dirigeants du club et des autres clubs.
- Respecter le matériel du club, les locaux et ranger après une séance ou compétition.
- Respecter les décisions prises par les responsables du club : Entraîneurs, dirigeants et des arbitres.
- Arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.

compétition choisie par le joueur (élite ou Compétition). Les dirigeants et surveillants de gymnase pourront refuser l'accès à la salle aux joueurs non munis de chaussures propres.

- Venir au match pour lequel il ou elle a été convoqué(e). à défaut il ou elle doit en aviser son entraîneur dans des délais permettant son remplacement • Porter une tenue propre à la pratique du handball en particulier, il doit venir à l'entraînement avec des chaussures propres différentes de celles qu'il a portées en venant au gymnase.
- Pour les matchs, venir avec sa tenue officielle complète.
- -Le joueur ou la joueuse ne doit pas:
- Faire preuve de violence ou d'agressivité.(si il y a une amende, le frais seront à la charge du joueur)
- Critiquer les décisions des arbitres.

Article 3: Les Parents

Les parents sont un maillon indispensable pour le bon fonctionnement du club et l'épanouissement du joueur. Les parents ont droit au bon encadrement de leurs enfants, à la qualité de la formation et au respect de chacun. Les parents doivent s'engager à accompagner le plus souvent possible les enfants aux compétitions et aux entraînements afin de maintenir un dialogue avec les entraîneurs et les dirigeants. Un roulement devra être instauré pour les compétitions. Les parents devront rester en retrait de l'activité et s'interdire de toute intervention pendant une séance ou un match. En cas de problème, ils devront se mettre en relation avec l'entraîneur voire avec les dirigeants du club. Les parents devront veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leurs enfants et prévenir en cas d'absence. Les parents sont les premiers supporters. Ils doivent cependant s'interdire de tout débordement physique et verbal en particulier pendant les matchs à l'égard des joueurs, des arbitres, des dirigeants des autres clubs.

Le Licencié, [SI MAJEUR]

Les Parents,